

JANVIER 2023

Péronne

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA VILLE DE PÉRONNE

le mag



**À RETROUVER
DANS NOS PAGES...**

- > STATIONNEMENT : **Nouvelles bornes de recharges pour véhicules électriques** | p. 09
- > **Découvrez les élus du conseil municipal des enfants** | p. 12-13
- > CULTURE : **La saison culturelle se poursuit** | p. 14

GAZELEC



gazelec.fr

ÉNERGIES DU SANTERRE



by gazelec
energiesdusanterre.fr

G A Z • É L E C T R I C I T É • E A U

Voire énergie,
tout simplement !

DÉCOUVREZ NOS FORMULES "ÉLECTRICITÉ" :

ProElec Sénérité - ProElec Optima
DomElec Confort - DomElec Optima

ET NOS FORMULES DUO "GAZ/ÉLECTRICITÉ" :

Pour encore plus d'économie
DuoPro et DuoParticuliers

Retrouvez-nous sur

www.energiesdusanterre.fr



vous proposent une offre

ÉLECTRICITÉ VERTE qui est issue
à **100%** d'énergies renouvelables

32 faubourg de Bretagne
80200 PÉRONNE

www.gazelec.fr

www.energiesdusanterre.fr



03 22 73 31 82

L'énergie est notre avenir,
économisons-la !



03 22 73 31 31

L'énergie est notre avenir,
économisons-la !

Sommaire

ÉDITORIAL	3
ACTUALITÉS	4-5
SÉNIORS & SANTÉ	7
ENVIRONNEMENT & SÉCURITÉ	8
TRAVAUX & STATIONNEMENT	9
VIE ÉCONOMIQUE	11
LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	12-13
CULTURE	14
AGENDA	15
ÉDUCATION & JEUNESSE	17
RETROSPECTIVE	18-19
UN PEU D'HISTOIRE	21
TRIBUNES POLITIQUES	22

Péronne
le mag

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE PÉRONNE

Directeur de la publication :

Gautier MAES

Adjoint à la communication :

Wilfried BELMANT

Chargés de communication :

Mathilde DUBOIS & Sylvain HAGARD

Crédit photo de couverture :

DEFACHELLES Julien

Mairie de Péronne :

Site internet : www.ville-peronne.fr

Email : communication@ville-peronne.fr

Téléphone : 03.22.73.31.17

Retrouvez-nous sur :



Chères Péronnaises, Chers Péronnais,

Le mois de décembre est passé en laissant derrière lui son lot de traditions : les repas en famille ou entre amis avec au menu des plats dont les intitulés nous font rêver ; la tradition des cadeaux que l'on achète à l'avance ou que l'on se presse de trouver à la dernière minute ; la tradition enfin du temps que l'on partage avec ses proches. La période des fêtes nous a offert une parenthèse avant d'entamer cette nouvelle année et d'initier de nouveaux projets ; c'est la pause dont on doit se servir pour regarder l'année écoulée et penser à demain.

Vous le savez, les difficultés actuelles, que je ne rappellerai pas, nous ont amenés à prendre des décisions afin de réduire notre consommation d'énergie, notamment en réduisant de moitié les illuminations de Noël. Malgré tout, préserver la magie des fêtes était primordial : le manège pour les enfants a fait son retour, les plus téméraires ont pu glisser sur la patinoire de glace sur la Place Audinot, le calendrier de l'avent organisé sur notre page Facebook grâce à la contribution des commerçants péronnais a fait des heureux, les chocolats chauds et les douceurs sucrées du Village de Noël ont réchauffé les cœurs (et les mains !) et les commerçants & artisans ont retrouvé la chaleur de leurs chalets.

Nous n'oublions évidemment pas nos aînés qui ont pu profiter d'un spectacle le 21 décembre, à l'issue duquel ils ont retiré leur colis de fin d'année pour profiter pleinement des fêtes.

Après quelques jours d'hibernation, notre salle de spectacle reprendra du service les 14 et 15 janvier avec le traditionnel concert du Nouvel-An de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Péronne. De la musique, de l'humour, du théâtre, du rock&roll : la deuxième partie de la saison culturelle s'annonce riche et variée ! Nous aurons d'ailleurs l'honneur d'accueillir l'humoriste Laura Laune dans quelques jours et le ténor Amaury Vassili en avril.

Cette période de fin d'année nous offre l'occasion de réaliser un bilan des gros dossiers initiés cette année. En 2022, nous avons fait de l'accueil quotidien de nos enfants au sein des établissements scolaires notre priorité. Une partie des travaux sur la charpente de l'école du centre s'est terminée en novembre dernier ; des barrières ont été installées aux abords du groupe scolaire de la Chapelette afin de sécuriser les piétons, les usagers et les parents et enfants se rendant à l'école.

Concernant l'environnement et le cadre de vie, nous avons replanté des arbres au Trou Baudelot afin de remplacer ceux ayant été abattus en février 2021 ; nous avons intensifié les campagnes de tri au sein des cimetières municipaux et trois campagnes de stérilisation des chats errants ont été réalisées afin de lutter contre leur prolifération.

Avec l'ouverture de la Maison des Associations en septembre dernier, la municipalité a témoigné sa volonté de soutenir pleinement le monde associatif péronnais. Sa mise en place offre aux associations un nouveau lieu d'expression, d'essor et de développement.

Le dynamisme de la commune attire de plus en plus d'entreprises et d'investisseurs. De nombreux locaux commerciaux vacants ont trouvé preneurs dans notre zone commerciale mais aussi dans notre centre-ville. Le projet d'implantation du port intérieur de Péronne dans le cadre du développement du canal Seine-Nord Europe et l'étude « Résidence » réalisée en partenariat avec la Région permettront de renforcer cet élan de dynamisme qui touche Péronne.

Enfin, suite aux élections organisées au sein des établissements scolaires, 27 enfants péronnais ont été élus et siègent désormais au Conseil Municipal des Enfants. Au travers la mise en place de cette institution, qui aura un rôle tout particulier au sein des instances citoyennes de la ville, nous souhaitons permettre aux enfants de vivre une expérience riche et constructive et nous voulons mettre en avant la voix des jeunes Péronnais.

Résumer le bilan de nos actions en quelques lignes est un exercice complexe tant nous intervenons sur des dossiers divers. Le bilan d'étape qui se déroulera en juin 2023 nous permettra de revenir en détails sur nos champs d'action.

En attendant de pouvoir vous rencontrer, je tiens à vous présenter en mon nom et au nom du Conseil Municipal, tous mes vœux de bonheur pour 2023. Je vous souhaite beaucoup de joie, de bonheur, de santé et d'amitié. Prenez soin de vous et de vos proches.



Gautier MAES, Maire de Péronne

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Réalisation et Régie Publicitaire

04 75 51 88 40 Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau

26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com

L'ADSL S'EN VA, LA FIBRE EST DÉJÀ LÀ !



Comme vous le savez sans doute, le réseau de téléphonie traditionnelle est amené à disparaître après 50 ans d'activité. L'arrêt de la commercialisation est d'ores et déjà engagé sur tout le territoire.

Cet arrêt fait partie du programme « fermeture du réseau cuivre » supervisé par l'autorité des télécoms (ARCEP) qui a pour objectif d'offrir une meilleure qualité de connexion Internet grâce à la fibre optique.

Aujourd'hui, dans le département de la Somme, 1 foyer sur 2 est raccordé à la fibre optique et bénéficie des avantages de la fibre qui vous permet notamment de :

- Conserver votre numéro de téléphone fixe
- Maintenir les services de téléassistance
- Profiter d'une connexion Internet pour vos démarches administratives et communiquer avec vos proches

POUR BÉNÉFICIER DE TOUS LES AVANTAGES DE LA FIBRE, C'EST TRÈS SIMPLE : Il vous suffit d'appeler votre opérateur téléphonique actuel (numéro de téléphone sur votre facture adsl) pour souscrire à une offre fibre et convenir d'un rendez-vous pour raccorder votre foyer. Que faire si vous souhaitez changer d'opérateur ?

1. Testez votre éligibilité sur www.somme-fibre.fr/eligibilite
2. Choisissez votre nouvel opérateur
3. Convenez avec lui d'un rendez-vous pour raccorder votre foyer.

Vous avez des questions sur la fibre ?

Les équipes d'ALTITUDE INFRA SOMME sont à votre disposition par mail à communication@somme-fibre.fr et sur le site www.somme-fibre.fr

Les sportifs et bénévoles mis à l'honneur

La traditionnelle remise des récompenses aux athlètes et bénévoles de l'Office Municipal des Sports s'est déroulée ce mercredi 16 novembre à l'Espace Mac Orlan. Quel plaisir de retrouver les sportifs et bénévoles après deux années d'interruption !



Nous le savons, faire partie d'un club est une réelle expérience citoyenne, un apprentissage du vivre-ensemble ; c'est découvrir des valeurs de partage, de solidarité et de dépassement de soi. Ce sont toutes ces valeurs qui ont été mises à l'honneur lors de la cérémonie qui est l'occasion de mettre en lumière la vitalité des associations sportives qui font rayonner Péronne au niveau local, national voir international.

Au total, ce sont 19 associations, soit plus de 290 athlètes, qui ont été récompensées. Péronne est fière de ses sportifs et bénévoles !

Retrouvez le détail des associations récompensées et les photos de la cérémonie sur ville-peronne.fr

RETOUR SUR... OCTOBRE ROSE

Durant le mois d'octobre, la ville de Péronne ; la commune de Doingt-Flamicourt ; la Ligue contre le cancer – comité de la Somme ; l'association Bourgeons de Soleil ; Le Péronne Athlétisme Club ; les Marcheurs Péronnais ; le Tennis Club de Péronne ; le CAFC Péronne ; les Écureuils de Péronne et la Fédération Française de Longue Paume se sont mobilisés pour la campagne Octobre Rose.

De nombreuses actions ont été organisées afin de récolter des dons : vente de roses et de goodies sur le marché, tournoi de tennis, de badminton et de longue-paume, trail urbain, marches... Toutes ces actions cumulées ont permis de récolter la superbe somme de 4800€ : somme qui va être reversée à différentes associations luttant contre le cancer du sein. Bravo à tous pour cette belle mobilisation et un grand merci à tous les donateurs.



Tournoi de badminton par les Écureuils de Péronne



Tournoi de Longue-Paume par la Fédération Française de Longue Paume



Colorisation de la fontaine sur la Place Louis Daudré



Arrivée de la marche aux lampions

État civil

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux heureux mariés :

Sébastien BENOIST & Carine PELLETIER 03/09/2022
Maxence LERICHE & Agathe CHIABAI 10/09/2022



Marche & trail urbain

VILLE DE PÉRONNE

CONCERT GRATUIT



LES INTEMPORELLES

Entre Trouvères

ESPACE MAC ORLAN | DIMANCHE 8 JANVIER | 15:00

Barbara, Charles Trenet, Léo Ferré, Jean Ferrat, Gilbert Bécaud, Claude Nougaro, G. Moustaki et S. Reggiani, Guy Béart, Georges Brassens, Félix Leclerc, Serge Gainsbourg, Michel Legrand, Yves Montant, Charles Aznavour,



VILLE DE
PÉRONNE

RÉSERVATION CONSEILLÉE - SERVICE SPECTACLES 03 22 73 31 16 OU PAR MAIL : SPECTACLES@VILLE-PERONNE.FR

    VilleDePeronne

ÂGE D'OR SERVICES OUVRE SES PORTES À PÉRONNE

Pauline Boetsch a ouvert une franchise Âge d'Or Services au 42 rue Saint Sauveur.

Pauline Boetsch a ouvert une franchise Âge d'Or Services au 42 rue Saint Sauveur. À la recherche de nouvelles perspectives professionnelles, Pauline a souhaité se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat, tout en poursuivant son objectif : aider les personnes âgées à mieux vivre chez elles. Étant diplômée aide-soignante en 2014 et infirmière en 2019, et ayant exercé le métier d'auxiliaire de vie à domicile pendant 3 ans, il lui paraissait évident d'exercer dans les services à la personne.

Pauline vous accueille du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 ainsi que le samedi sur rendez-vous pour vous présenter les offres sérénité : sortie d'hospitalisation, entrée en établissement, accompagnement lors des vacances, accompagnement à la suite de la perte d'un proche... Âge d'Or Services propose de nombreux services à la carte : assistance à la personne, entretien du domicile, livraison de repas, accompagnement véhiculé, livraison à domicile, assistance informatique...



CONTACT : 03 22 83 75 66
peronne@agedorservices.com

Azaé, la vie facile

Difficile d'accomplir seul certains gestes de la vie quotidienne ? Difficile de rester mobile ?

Azaé est là pour vous aider. La société a développé une gamme de services destinée à répondre aux besoins spécifiques des familles et ce, tout au long de la vie : ménage / repassage, garde d'enfants, jardinage, maintien à domicile (aide aux personnes âgées, dépendantes et en situation de handicap).

Le cœur de l'activité d'Azaé se concentre notamment sur le maintien à domicile des seniors, dépendants ou en situation de handicap. Malgré une perte d'autonomie, il est essentiel pour ces personnes de ne pas devoir quitter un environnement dans lequel elles se sentent bien, avec des repères, des souvenirs et des habitudes. C'est la raison pour laquelle Azaé a développé une gamme de services à la personne destinée à répondre aux besoins spécifiques de publics fragiles, en perte d'autonomie : entretien du cadre de vie, aide à l'hygiène corporelle, déplacements extérieurs, préparation des repas, aide aux courses, garde malade, sortie d'hospitalisation...



Santé

Connaissez-vous l'art-thérapie ?

Angélique Vinchon, art-thérapeute, a ouvert son cabinet au 12 bis rue Béranger en novembre dernier. A cette occasion, Monsieur le Maire est allé la saluer.



Angélique nous explique en quoi consiste l'art-thérapie : « L'art-thérapie est une méthode thérapeutique sensorielle, émotionnelle et corporelle. C'est un accompagnement qui est avant tout centré sur la personne et sur ses ressources. Au fil des séances, la personne utilise son potentiel créateur, ses ressources, pour (re) trouver davantage d'harmonie dans sa vie. Autrement dit, les média (peinture, écriture, modelage, dessin, musique, mouvement, ...) sont utilisés dans un processus thérapeutique que l'on appelle en art-thérapie « le processus de création ». Il est important de savoir qu'aucune connaissance en art n'est nécessaire pour effectuer une art-thérapie ».

Angélique Vinchon propose des thérapies à différents types de publics : les enfants à partir de 3 ans, les adolescents, les adultes, les familles, les seniors.

CONTACT

06 71 13 46 93 / angelique.marcos@hotmail.fr
arttherapieperonne.e-monsite.com
Fb : art-thérapie Péronne l'art de soi

BILAN DES CAMPAGNES DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS



Afin de lutter contre la prolifération des chats errants au sein de la commune, la Ville de Péronne a conclu une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis en raison de son expertise reconnue et de son savoir-faire en matière de régulation et de gestion des populations de chats libres.

1. LA MISE EN PLACE DE LA CAPTURE DES CHATS ERRANTS

Des arrêtés municipaux informent la population des lieux, jours et heures des campagnes de capture des animaux errants qui sont capturés par des capteurs bénévoles, reconnus et agréés par la commune de Péronne. Une fois capturés, les chats sont emmenés chez un vétérinaire, partenaire du dispositif mis en place par la ville et 30 Millions d'Amis, pour être identifiés et stérilisés. Après stérilisation et tatouage, les chats sont relâchés sur le site de leur capture.

2. POURQUOI MENER UNE CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

La gestion des chats errants est délicate et il est impératif de gérer leur population en maîtrisant leur prolifération. Un couple de chats non stérilisé peut théoriquement engendrer une descendance de plus de 20 000 individus en quatre ans. Une solution a maintes fois fait ses preuves : la stérilisation. Elle permet de stabiliser automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc... Elle enrayer également le problème des odeurs d'urine et des miaulements en période de reproduction. Par ailleurs, le chat étant un animal territorial, ceux présents sur un site empêchent tout autre de s'y introduire.

3. CE QUE PRÉVOIT LA LOI

Le Maire a la charge de la Police Municipale et Rurale sous le contrôle du représentant de l'État (Article L.2212-1 et L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales). La divagation des animaux étant interdite (Article L.211-19-1 du Code rural et de la Pêche Maritime) de par ses pouvoirs de

Police Municipale (Article L.2212-2 du CGCT) le Maire doit prendre toutes dispositions pour empêcher la divagation des chiens et chats, notamment par la conduite en fourrière.

L'article L.211-23 du Code rural et de la Pêche Maritime prévoit que le chat est en divagation si :

- Il n'est pas identifié et trouvé à plus de 200 mètres des habitations.
- Il est trouvé à plus de 1000m du domicile de son maître et n'est pas sous la surveillance de celui-ci.
- Il n'a pas de propriétaire connu (absence d'identification) et qu'il est saisi sur la voie publique.
- Il n'a pas de propriétaire connu (absence d'identification) et qu'il est saisi sur la propriété d'autrui.

4. RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS POUR L'ANNÉE 2022

Trois périodes ont été définies pour un total de neuf semaines :

- 1^{ère} période : 28 mars au 22 avril – 9 chats stérilisés
- 2^{ème} période : 08 août au 28 août – 5 chats stérilisés
- 3^{ème} période : 10 octobre au 23 octobre – 3 chats stérilisés

RAPPELONS QUE CETTE CAMPAGNE DE STÉRILISATION CONCERNE UNIQUEMENT LES CHATS ERRANTS CAPTURÉS SUR LA COMMUNE DE PÉRONNE

Sécurité

Mise en sécurité aux abords du groupe scolaire de la Chapelette

La Municipalité a décidé de sécuriser le trottoir longeant le groupe scolaire de la Chapelette, à l'angle des rues Henri Dunant et de l'Industrie.

Pour ce faire, de nouvelles barrières métalliques ont été implantées dans le virage entre les deux passages pour piétons. Ce nouveau mobilier a pour objectif de sécuriser les piétons, parents et enfants se rendant à l'école mais également les usagers empruntant le bus urbain. Rappelons que cette partie de voirie est limitée à 30km/h pour tous les usagers de la route.



DES NOUVELLES BORNES DE RECHARGE POUR VOITURES ÉLECTRIQUES

Après avoir acquis la certification « QUALIELEC » et « IRVE » (Infrastructure pour Véhicules Électriques) de plus de 36 kVa, trois des électrotechniciens de Gazelec ont suivi la formation spécifique aux véhicules électriques.

Après une année de démarche pour obtenir ces qualifications, une première pour une régie et pour une entreprise publique, Gazelec a posé ses premières bornes de recharge pour voitures électriques chez des entreprises industrielles puis chez des particuliers.

Souhaitant développer le réseau des bornes de recharge pour véhicules électriques, la Ville de Péronne a donc fait appel à sa Régie. Deux bornes ont été installées : l'une dans la rue Alfred Rey et la seconde au Parking Saint Georges, à proximité de la Place André Audinot. Chaque emplacement est équipé d'une borne de recharge de 22kW qui peut recharger deux véhicules

en simultanée. Elles sont disponibles 24h/24 et compatibles avec tous les véhicules et opérateurs. Gazelec en assure l'installation et la maintenance tandis que l'exploitation est assurée par l'opérateur Freshmile. Le tarif retenu est le suivant : 0,20€ par kWh consommé et 0,01 € par minute de branchement. Entre 19h00 et 9h00, la facturation du temps de branchement est plafonnée à 2€.

La mise en service de ces bornes s'est faite conjointement avec les services techniques de la ville qui se sont chargés notamment des travaux de terrassement et qui s'occuperont de la signalisation des places.



Les travaux à l'école du centre se poursuivent

La restauration de la charpente de l'école du Centre se poursuit. Elle a notamment reçu un traitement xylophage et fongicide et a été couverte de tuiles. L'échafaudage qui avait été installé devant l'école a quant à lui été démonté.



Travaux

La ville se transforme

Le service voirie a réalisé des travaux de terrassement près du Parking Saint Georges en prévision de l'installation des bornes de recharge pour les véhicules électriques.



Afin de faciliter la circulation des piétons dans la rue des Champs, le service voirie a réalisé la pose d'un enrobé sur le trottoir.



Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été installé au foyer du 3^e âge situé rue des Chanoines.



ORCHESTRE D'HARMONIE
DE LA VILLE DE PÉRONNE

Concert du
Nouvel An
2023

Apéritif-concert
en l'Espace Mac Orlan

Samedi 14 janvier
19h
Dimanche 15 janvier
11h

Avec la participation de :

Mérodie Gasulla et
Florent Corbet, chanteurs

et les danseurs du

Pôle artistique musique et
danse de Péronne

Entrée libre
sur réservation :

06 43 59 31 70

Ou



Samedi 14-19h



Dimanche 15-11h

<https://ohvp80200.blogspot.com/>



Graphisme : anthony.cazeaux@gmail.com

ILS SE SONT INSTALLÉS À PÉRONNE



Rudy ATEK

est le nouveau propriétaire de la boucherie qui était tenue par Alain Tulliez.
15 rue Saint Fursy
Tél : 03 22 84 50 31
Mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h et le dimanche de 9h à 12h.



KMJ Anti gaspillage propose des produits alimentaires et de la vie quotidienne à petit prix.
6/8 rue Béranger
Tél : 06 51 09 88 49
Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 18h00.



La Vie Claire

propose une large gamme de produits bio.
1 rue d'Athènes
Du mardi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ; le vendredi et samedi de 09h00 à 19h00



L'enseigne NOZ

s'est nouvellement installée au 3 rue de Mont Saint-Quentin.
Du lundi au samedi de 09h00 à 19h30



L'enseigne BASIC FIT

s'est nouvellement installée au 2 rue de Madrid.
Du lundi au vendredi de 6h00 à 22h30, samedi & dimanche de 9h00 à 19h00.



Point Vert

propose des produits pour le jardin, les animaux, le bricolage...
Rue de Lisbonne
Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00



VIBS

rassemble les enseignes Cache-Cache, Bonobo et Bréal.
Avenue de l'Europe



Le Dressing KDO

est une boutique éphémère spécialisée dans la décoration, les accessoires de mode et dans les produits floqués Péronne.
5, rue Louis XI

DÉCOUVREZ LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La journée du 13 octobre a été très importante pour les élèves de CM1-CM2 des établissements scolaires de Péronne : ils ont voté pour élire leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants (CME). Munis de leurs cartes électorales, ils ont voté dans les isolements avant de déposer leurs bulletins dans les urnes et de signer les registres d'émargement : une vraie leçon d'éducation civique grande nature !

Nous remercions chaleureusement tous les enfants qui se sont présentés aux élections et nous félicitons les 24 élus et 3 suppléants qui vont siéger au CME : Hellay B, Loubna B, Maissane J, Léo C, Charlotte P, Lalie C, Olympe H, Sara C, Antoine J, Anthony R, Enguerrand R, Maxence R, Zoé C, Chloé B, Léana T, Eléa S, Séléna F, Lola T, Noé D, Luna R, Grégoire F, Max F, Kerrian G, Martin F, Adèle V, Adélia F, Rafaël A.



Suite à leur élection, les élus ont siégé pour la première fois en séance plénière dans la salle du Conseil Municipal à l'hôtel de ville. À cette occasion, les enfants ont été reçus par M. le Maire et les élus du Conseil Municipal. Était à l'ordre du jour de cette première réunion l'élection du Président du Conseil Municipal des Enfants et l'établissement des différentes commissions de travail.

Après un vote réalisé en deux tours, c'est Max F qui a été élu Président du Conseil Municipal des Enfants.





Puis, les enfants se sont inscrits au sein des quatre commissions de travail établies :

- Spectacles, culture et animations
- Environnement et cadre de vie
- Citoyenneté et solidarité
- Sports et loisirs

Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ne manquent pas d'idées ! Voici un condensé des propositions réalisées dans les professions de foi des candidats :

- **SPECTACLES, CULTURE & ANIMATIONS** : Installer des boîtes à livres, programmer des courtes séances de cinéma pour les enfants le dimanche matin, organiser un salon autour des jeux vidéo...
- **ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE** : Développer les pistes cyclables, replanter des arbres, organiser des sorties pour ramasser les déchets, organiser des pédibus pour aller à l'école à pied...
- **CITOYENNETÉ & SOLIDARITÉ** : Aller dans les maisons de retraite, promouvoir l'opération Pièces Jaunes, créer une association pour faire des jeux avec les personnes âgées...
- **SPORTS & LOISIRS** : Organiser des tournois de football ou des défis sportifs inter-écoles, organiser des journées pour faire découvrir de nouveaux sports, rendre le sport accessible à tous...

Les enfants élus sont repartis avec leur "kit" et sont déjà prêts à se mettre au travail, et remplis d'idées pour améliorer la vie de la commune ! Nous leur souhaitons bon courage dans leur nouvelle mission d'élus.



Les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont réalisé lors première sortie officielle lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre. Ils ont participé au défilé en compagnie des élus adultes et certains d'entre eux ont lu des lettres de Poilus au Monument aux Morts.



LA SAISON CULTURELLE SE POURSUIT !

Depuis le mois de septembre, nous avons déjà eu l'honneur d'accueillir sur la scène de l'Espace Mac Orlan l'Orchestre des Anciens Musiciens du 43^e R.I de Lille ; la représentation de la pièce de théâtre *Un Feydeau pour Deux* ; le groupe de jazz *Swinguez Moustaches* ; le groupe vocal *Yann's Voice* pour une soirée années 80 et le concert de l'Orchestre de Batterie Fanfare de Paris. Et en 2023, les festivités continuent !



08 JANVIER 2023 · 15H00 · ESPACE MAC ORLAN

Nous avons le plaisir de recevoir la compagnie Entr'Trouvères, menée par la chanteuse locale Martine Babou, pour un concert dédié aux poètes de la chanson française. Les paroles de Barbara, Charles Trenet, Léo Ferré ou encore Charles Aznavour résonneront à l'Espace Mac Orlan pour le plus grand plaisir de chacun.

Entrée gratuite – Réservation au 03 22 73 31 16



14 & 15 JANVIER 2023 · 19H00 et 11H00 · ESPACE MAC ORLAN

C'est l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Péronne qui prendra le relais avec son concert-apéritif du Nouvel-An. Ce concert est réalisé en partenariat avec l'École Municipale de Danse et cette année, les musiciens seront accompagnés de deux chanteurs lyriques : Mélodie Gasulla et Floran Corbet.

Renseignements à ohvp@gmail.com



29 JANVIER 2023 · 16h00 · ESPACE MAC ORLAN

Clariphonies est un rassemblement d'élèves de la région des Hauts-de-France autour d'un programme commun qui sera présenté en première partie de l'Ensemble de Clarinettes Borée. Cet ensemble est éclectique dans son répertoire et vous surprendra sûrement par la qualité de ses interprétations voyageant dans tous les styles et toutes les époques ! Lors du concert du 29 janvier, les jeunes musiciens auront le plaisir d'entendre le très grand soliste Lilian Lefebvre.

Renseignements au 03 22 73 31 16 / 03 22 73 31 11



04 FÉVRIER 2023 · ESPACE MAC ORLAN

Avec sincérité, *Stations* pose des mots et de la musique sur une histoire presque ordinaire ; celle d'un musicien passionné dévoué à son art. Véritable pièce à la fois théâtrale et concertante pour tuba et orchestre & piano, *STATIONS* se joue des conventions pour vous offrir un spectacle unique où le jeu de la comédienne et du soliste se mêlent à une musique omniprésente telle la bande originale d'un film qui se joue devant vos yeux.

Renseignements au 03 22 73 31 16 / 03 22 73 31 11



11 FÉVRIER 2023 · 20H00 · ESPACE MAC ORLAN

Madeline et Maurice fêtent leurs 10 ans sur la scène de l'Espace Mac Orlan avec une représentation inédite donnée en hommage à Julie Formaux, qui a perdu la vie à l'âge de 20 ans, lors d'un rodéo sauvage. L'ensemble des fonds récoltés seront reversés à une association d'aide aux accidentés de la route.

Renseignements au 03 22 73 31 16 / 03 22 73 31 11



21 AVRIL 2023 · 20H00 · ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE

À l'occasion de ses 10 ans de carrière, Amaury Vassili, ce véritable performer aux capacités vocales exceptionnelles, entame une tournée anniversaire durant laquelle il interprètera ses plus grandes chansons classiques pop et s'appropriera les plus grands tubes des artistes populaires lors d'un spectacle best of. Le ténor, dans sa formule piano voix, vous entraîne dans un spectacle d'exception à ne pas manquer !

Réservation sur ville-peronne.fr / Renseignements au 03 22 73 31 16

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Ce calendrier est donné à titre indicatif et est soumis à d'éventuelles modifications.

JANVIER 2023

■ 8 JANVIER

Les Intemporelles | Concert par Entr'Trouvères
Espace Mac Orlan
Concert gratuit, réservation au 03 22 73 31 16

■ 14 JANVIER ET DIMANCHE 15

Apéritif-concert du Nouvel An | L'Orchestre d'Harmonie de la Ville



Samedi 14 à 19h00 & dimanche 15 à 11h00 · Espace Mac Orlan
Consommations payantes.
Réservations sur ville-peronne.fr.
Renseignements à ohvp@gmail.com

■ 20 JANVIER



Glory Alleluia | Laura Laune à 20h00 · Espace Mac Orlan
Entrée à 35€.

Réservation sur ville-peronne.fr ou auprès du service spectacle du lundi au vendredi.
Renseignements au 03 22 73 31 16

■ 29 JANVIER

Concert | Clariphonies
Espace Mac Orlan
Représentation gratuite et sans réservation. Renseignements au 03 22 73 31 16



FÉVRIER 2023

■ 4 FÉVRIER

Stations | Théâtre Musical
Espace Mac Orlan
Renseignements au 03 22 73 31 16 ou 03 22 73 31 11



■ 11 FÉVRIER

Les 10 Ans de Madeleine et Maurice | Théâtre



- 20h00 · Espace Mac Orlan
Représentation donnée en hommage à Julie Formaux. Les bénéfices de la soirée seront reversés à une association d'aide aux accidentés de la route.
Renseignements au 03 22 73 31 11

■ 19 FÉVRIER

Salon beauté et bien-être de 10h00 à 18h00 · Espace Mac Orlan
Entrée gratuite, renseignements à assoc.beaute.bienetre@gmail.com ou au 07 69 35 94 02

■ 25 FÉVRIER

Concert rock | Club 41 de Péronne - 19h30
Espace Mac Orlan
Avec l'Araignée du Plafond et les Beggars Banquet. Action caritative au profit du peuple ukrainien. Renseignements auprès du Club 41. Réservation sur ville-peronne.fr.



MARS 2023

■ 3 MARS

Les Roses Blanches | Théâtre par Le PETR
Espace Mac Orlan
Spectacle gratuit, à partir de 13 ans. Renseignements et réservations au 03 22 24 78 84 ou à : j.robiquet@coeurdeshautsdefrance.fr

■ DU 4 AU 12 MARS

Salon Petit Format | Exposition de La Société des Peintres et Amateurs D'art
Salle Altena, hôtel de ville. Entrée gratuite, renseignements à : societe-des-peintres-de-peronne@orange.fr

■ 18 MARS ET 19 MARS

Printemps du terroir
Espace Mac Orlan
Entrée gratuite, renseignements au 03 22 73 31 16

■ 19 MARS

Braderie de Printemps
Près de l'Espace Mac Orlan
Renseignements au 03 22 73 31 22

Réservez déjà ces dates !

- o 1^{er} et 2 avril : Salon du Livre de Péronne · Espace Mac Orlan
- o 13 avril : Concert de l'Orchestre de Picardie · Espace Mac Orlan
- o 21 avril : Concert d'Amaury Vassili · Église Saint Jean-Baptiste
- o 14 mai : Carnaval de la Ville de Péronne · Centre-ville



TOUTE L'ACTUALITÉ DE PÉRONNE DANS VOTRE POCHE !



Application officielle des **Villes** connectées

Téléchargez l'application dès **LE 15 JANVIER !**



Agenda local



Commerces &
transports



Signalements &
consultation citoyene



Notifications
personnalisées



- 1 Téléchargez l'application IMAGINA
- 2 Recherchez "Ville de Péronne"
- 3 Abonnez-vous !

DU YOGA POUR NOS PETITS BOUTCHOUS



Début octobre, dans le cadre des activités d'éveil proposées par le Relais Petite Enfance de Péronne, les enfants accompagnés de leur assistante maternelle, ont pu s'initier au yoga.

Au cours d'une séance intitulée « en harmonie avec la nature », Hélène Huet, sophrologue, leur a fait découvrir différentes postures : le chat, le chien, l'étoile de mer... et leur a offert un beau moment de relaxation.

D'autres séances sont programmées au RPE notamment le mardi 10 janvier 2023. Ce sera l'occasion de réaliser de nouvelles postures, de manipuler des balles de relaxation, de faire résonner les bols tibétains... Un grand merci à Hélène Huet !

CONTACT

Severine Fareneau – 03 22 84 75 10

Du street art au stade Boinet

L'accueil de loisirs, micro société, est aussi le creuset pour construire la citoyenneté. C'est ainsi que, durant les vacances de Toussaint, les ados se sont investis sur un projet culturel et citoyen : un atelier street-art au stade Boinet.

Avec l'aide de Nicolas, de l'association Free Squad H, nos ados ont réalisé un projet à plusieurs entrées : mise en avant des valeurs de la République qui sont trop souvent attaquées, promotion des valeurs du sport et de l'olympisme (n'oublions pas que la ville de Péronne a obtenu le label Terre de Jeux), imprégnation culturelle par la découverte d'un art de rue... Si vous allez au stade Boinet, pour pratiquer ou encourager votre équipe favorite, n'hésitez pas à faire un petit détour par les tribunes.

Cette action n'est qu'une première étape d'un projet qui a obtenu le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales.

C'est ainsi que sont prévus, toujours dans le cadre de la promotion des valeurs de la République, une visite de l'Assemblée Nationale avec la participation du Conseil Municipal des Enfants, une action de sensibilisation sur les clichés et les stéréotypes, une intervention sur l'égalité hommes-femmes, la fabrication et la mise en place de « Totems des valeurs » devant chaque maison de quartier, une animation sur les Fake news, la réalisation d'un mini-clip sur les valeurs citoyennes.



RETROSPECTIVE



Assemblée Générale de la FNACA

Braderie de la Saint-Michel



Rencontre avec les élèves de 6^e du collège Béranger



Ouverture de la Foire Saint-Michel



Concert de l'Orchestre de Batterie Fanfare de Paris



Inauguration du Salon Asso's en Folie



Inauguration de l'exposition Une Saison en Santerre



Inauguration de la Maison des Associations

Atelier sophrologie au Centre social





Concert du 43^e RI de Lille ▶

◀ Cérémonie du 1^{er} et 2 septembre



◀ Cérémonie du 11 novembre



◀ Concert de Swinguez Moustaches



◀ Frissons à la Mairie

Exposition Playmobil à l'Espace Mac Orlan ▶



◀ Cérémonie de prise de fonction de Madame Lecoustre, nouvelle Sous-Préfète de Péronne



▶ Remise d'un chèque de 5 000€ par les coureurs du Péronne Athlétisme Club au profit du Téléthon

Cérémonie de la Sainte-Barbe ▶



▶ Bien vivre sa retraite à l'Espace Mac Orlan

MUSÉE
Alfred-
Danicourt
PÉRONNE



20.12.2022 / 24.03.2023

IMMERSION

DANS LE QUOTIDIEN DES GALLO-ROMAINS

A LA DECOUVERTE DES OBJETS DU QUOTIDIEN À L'EPOQUE GALLO-ROMAINE

OUVERT LES MARDI, MERCREDI ET VENDREDI
DE 13H30 à 17H30

LE SAMEDI DE 9H00 A 12H00

ENTREE LIBRE

Matériel fourni par l'association de reconstitution historique AVE BAGACUM



AVE BAGACUM
www.avebagacum.com



Musée ALFRED DANICOURT
HOTEL DE VILLE
PLACE LOUIS DAUDRE
80200 PERONNE



Renseignements
03 22 73 31 09

RETOUR SUR... LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

À l'occasion de la 39^e édition des Journées Européennes du Patrimoine qui s'est déroulée les 17 et 18 septembre 2022, l'hôtel de ville a livré ses secrets à plus de 170 visiteurs.

Le lancement de ce week-end dédié au patrimoine a été marqué par la conférence de Monsieur Therby sur le « Mythe de Marie Fouré » qui a rassemblé près de 50 curieux.

Durant tout le week-end, les agents municipaux se sont chargés de faire visiter l'hôtel de ville et pour la première année, ils vous ont invité à prendre un peu de hauteur avec la visite du campanile et des archives ! Nous avons également eu le plaisir d'accueillir pour la deuxième année consécutive le Vidéo Mapping Festival.

Le week-end s'est clôturé par la prestation du groupe SWINGUEZ MOUSTACHES qui s'est produit sur la scène de l'Espace Mac Orlan : ils nous ont fait swinguer pendant 2h30.



À découvrir au musée !



Cet objet insolite en bronze, en forme de poisson, est une fibule gallo-romaine, datant du II^e Siècle après JC. Les fibules, qui servent dans l'antiquité et au Moyen-Âge à attacher les vêtements, avec un système d'épingle, sont souvent très décoratives et richement ornées.

Celle-ci est particulière... Si vous la regardez attentivement, vous y verrez une croix gravée en son centre. Trouvée à Bavay dans le Nord, elle est très certainement un emblème porté par les premières communautés chrétiennes du Nord de la Gaule ! En effet, le poisson était l'emblème utilisé par les premiers chrétiens pour se connaître.

La croix, qui devait être dissimulée jadis sous un émail aujourd'hui disparu, permettait d'afficher sa foi sans craindre de trop grandes représailles de la part des autorités romaines, encore polythéistes. Ce petit objet a donc toute une histoire à nous raconter, et nous ouvre une fenêtre sur les débuts de la foi chrétienne dans le monde romain !

Venez découvrir la collection de fibules gallo-romaines et bien d'autres objets riches en Histoire et histoires au musée Alfred Danicourt, à l'hôtel de ville, les mardi, mercredi et vendredi (14h00 – 18h00), ainsi que le samedi matin (9h00 – 12h00)

MAJORITÉ

Chères Péronnaises, chers Péronnais,

En cette période de vœux, nous tenons à vous adresser nos plus chaleureuses pensées pour cette année 2023. Des vœux d'accomplissement personnel, de réussite, de joie et de santé. Les temps ne sont pas simples et l'entraide doit primer plus que jamais dans nos relations avec les autres.

Une nouvelle année c'est le moment de se tourner vers l'avenir et d'espérer. Cet avenir est notre préoccupation quotidienne. C'est pourquoi, nous avons décidé de mettre en place le conseil municipal des enfants pour que notre jeunesse accompagne les élus dans la construction du futur de Péronne.

Cet avenir, c'est le passage du luminaire en éclairage LED dont les travaux vont commencer cette année. L'objectif est que, d'ici 6 ans, tous les points lumineux de Péronne rayonnent en LED. Il s'agit de travaux importants qui se feront en plusieurs étapes.

Cet avenir, c'est la préservation de la nature avec la mise en place d'un projet pédagogique en partenariat avec le conservatoire d'espaces naturels et la participation d'une partie des écoliers au festival de l'arbre. Si nous devons parfois couper des arbres, nous en replantons systématiquement.

Cet avenir, c'est permettre à tous les Péronnais de vivre dans une ville dynamique avec une offre de services importante. Plusieurs magasins ont ouvert leurs portes ces dernières années et Péronne retrouve peu à peu une belle attractivité.

Cet avenir, c'est celui que nous construirons tous ensemble à travers nos échanges durant les réunions de quartier ou les rencontres du maire car Péronne ne se fait pas seule mais avec vous.

L'équipe municipale vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2023

**Gautier Maes, Maire de Péronne et
les élus de la majorité municipale**

LES GROUPES D'OPPOSITION

Les élus de notre groupe vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année malgré un contexte économique difficile qui pénalise bon nombre de familles et crée un climat anxieux. Des fêtes qui, nous l'espérons, garderont l'esprit et la féerie de Noël.

Viendra ensuite le temps des vœux...

C'est pourquoi, en tant qu'élus, nous aimerions en formuler pour notre ville :

Notre premier vœu est que la majorité municipale cesse toutes formes de discrimination envers ses agents communaux et les élus d'opposition, qu'elle les respecte et soit à leur écoute sans dénigrement, ni condescendance.

Le deuxième est que des travaux soient faits prioritairement sur nos écoles et notre hôtel de ville qui en ont bien besoin.

Le troisième est que le Maire propose des chèques « énergie » aux Péronnais les plus en difficultés, y compris pour les ménages aux salaires les moins élevés.

Le quatrième est que la municipalité, qui a abattu des dizaines d'arbres depuis son arrivée en 2020, remplace chaque arbre coupé pour rafraîchir notre ville et lutter contre le réchauffement de la Terre et qu'elle aménage des espaces favorables à la biodiversité. Le cinquième est que la Société Archéologique de Péronne revive car notre ville ne peut pas et ne doit pas rester sans association scientifique sur l'histoire locale. Son travail est nécessaire pour continuer à enrichir l'histoire de Péronne et son canton.

Enfin le dernier vœu est bien sûr que cette nouvelle année 2023 vous apporte réussite, bonheur et surtout vous donne une bonne santé toute l'année.

Au plaisir de vous retrouver.

Le groupe « Ensemble, redonnons un avenir à Péronne »

Chère Péronnaise, cher Péronnais,

Nos premières pensées à l'approche des fêtes de fin d'année et de la fête de Noël, symbole de Paix, vont à l'Ukraine, sévèrement touchée, qui souffre de cette terrible guerre, et à tous ceux qui en subissent les conséquences indirectement, avec la hausse du coût de la vie, la pénurie de carburant. Nous souhaitons ardemment que cette situation dramatique pour les Ukrainiens prenne fin, pour la sécurité et le bien de tous. Dans les écrits de campagne de M. le maire, on peut lire « Mettre en place des comités consultatifs » « plus de propreté, la réfection des trottoirs »...

Qu'en est-il aujourd'hui? Les Péronnais découvrent un beau matin un labyrinthe de stops dans l'avenue Charles de Gaulle et

se prennent à foison des contraventions.... les Péronnais trouvent dans leurs boîtes aux lettres un papier les informant de l'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h du matin... Où est, comme dans des villes voisines, la concertation ?? Quant aux trottoirs, sur lesquels pour certains il devient impossible de marcher, à quand un début de réfection ?...

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et, dans notre lettre au Père Noël, nous lui demandons d'apporter à nos aînés, dans leur cheminée, le bon d'achat que M. le maire leur avait promis, en compensation des 2 repas annulés à cause du covid.

Dany Tricot, Philippe Varlet et Th. Dheygers

Samuel Ducros Productions et Art Player Prod présentent

AMAURY LA TOURNÉE ACOUSTIQUE VASSILI



un
Piano
ma
& Voix

PÉRONNE

21 AVRIL 23

EGLISE ST JEAN BAPTISTE / 20h00

Ouverture des portes 19h

TARIF 35€

Réservations au

03.22.73.31.16

Renseignements : spectacles@ville-peronne.fr

WEROCKET WEROCKET

Agence de création de sites internet sur-mesure
www.werocket.fr

Nos astronautes vous accompagnent
de la conception à la mise en ligne
de votre site internet en assurant
un suivi efficace pour atteindre vos objectifs
et dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40

info@werocket.fr

Incubé chez AF Communication



COURS DE CHANT

à Péronne

Technique vocale

Placement de la voix

Interprétation

Technique de respiration

Coaching vocal

Travail sur playbacks pour débutants, confirmés ou pros

ANIMATION MUSICALE
tout type d'évènement

PASCALE MOREL
06 74 37 97 85

Pascale BECU **Matériel médical**

Location - Vente - Livraison à domicile

31 av Mac Orlan
PÉRONNE
Tél. 03 22 84 36 66
pharmacie.becu@wanadoo.fr

PLAN HOME
VOS TRAVAUX EN TOUTE SIMPLICITÉ

UN SEUL INTERLOCUTEUR POUR TOUT VOS PROJETS !

RÉNOVATION | AGRANDISSEMENT/EXTENSION
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR | ÉTUDE THERMIQUE
ASSISTANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE
SUIVI DE TRAVAUX | ESTIMATION TRAVAUX

VOTRE COURTIER EN TRAVAUX
06 74 55 72 87

contact@planhome.fr www.planhome.fr

21

CENTURY21 LOONES - 03 22 84 76 60
80200 PÉRONNE - 32 place Louis Daudré
cabinetloones@century21.fr
www.century21-loones-peronne.com

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS.
Acheter | Vendre | Louer | Gérer

ESTIMATION OFFERTE

DOMIDOM
SERVICES À DOMICILE

AIDE À DOMICILE
DÉPENDANCE : APA et PCH
CONFORT : Aide ménagère

19 rue Saint Fursy
80200 PERONNE

03 23 81 33 14 - Site : www.domidom.fr - Organisme agréé APA - PCH - Agrément N° SAP 752221341

Norauto

4 rue de Rome - CC Intermarché - 80200 PÉRONNE - Tél. 03 22 84 16 43 - Du Lundi au Samedi de 9h00 à 19h00

E.Leclerc 
Péronne

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 19h30
du vendredi au samedi
de 8h30 à 20h
le dimanche de 9h à 12h30


E.Leclerc 
DRIVE

Du lundi au samedi
de 08h00 à 19h30

 **Location**
E.Leclerc 

Du lundi au samedi
de 09h00 à 19h00

28, avenue des Australiens - 80200 Péronne - **03 22 73 36 00**